



100
ans
2021
MAISON DES
ÉTUDIANTS
CANADIENS



Bourse d'études supérieures David et Liliane Stewart

La bourse d'études supérieures David et Liliane Stewart permet à une étudiante ou un étudiant canadien inscrit à un programme de 2e ou 3e cycle d'effectuer une partie de ses études supérieures à Paris dans des conditions optimales.

La Fondation Macdonald Stewart

La Fondation Macdonald Stewart perpétue l'œuvre philanthropique de Sir William C. Macdonald et de la famille Stewart depuis 1860, année où Sir William fit fortune dans l'industrie du tabac. Organisme canadien à but non lucratif créé en 1973 par David et Liliane Stewart à la suite de la vente de la Compagnie des Tabacs Macdonald, la Fondation soutient de nombreux projets dans divers secteurs tels que l'éducation, la médecine et la culture. Elle accorde également une attention particulière à la préservation du patrimoine historique canadien, en apportant un soutien financier important à de nombreux projets.

La Bourse David et Liliane Stewart

La Fondation Macdonald Stewart offre à la personne sélectionnée un logement à Paris pendant la durée de son séjour académique, pouvant aller jusqu'à 10 mois de prise en charge pour une grande chambre valeur d'environ **10 000 \$ CA.**

Les étudiantes et étudiants admis par la Commission d'admission de la MEC pour l'année académique 2026-2027 sont éligibles à déposer leur candidature. Les candidates et candidats doivent démontrer un excellent dossier académique.

Conditions d'éligibilité à la bourse

- Être de nationalité canadienne (la résidence permanente ne suffit pas).
- Être inscrit, pour l'année universitaire 2026-2027, dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France, ou fournir une lettre de la direction des études au Canada attestant qu'un séjour de recherche à Paris est indispensable à l'obtention du diplôme de 2e ou 3e cycle.
- Présenter un excellent dossier académique depuis le premier cycle universitaire.
- Manifester la volonté de participer activement à la vie de la MEC et d'en devenir un ambassadeur ou une ambassadrice.
- Ne pas avoir obtenu de bourse d'excellence des organismes subventionnaires du gouvernement fédéral et/ou des gouvernements provinciaux du Canada.
- Ne pas avoir obtenu une autre bourse de la MEC au cours de la même année universitaire (les bourses ne sont pas cumulables).

Dépôt de candidature

Les candidatures doivent être transmises par voie électronique, accompagnées de tous les documents requis, avant le 31/07/2026, via le lien suivant :

[2026/2027 - Bourse David et Liliane Stewart - Google Forms](#)

Les dossiers incomplets ou soumis après la date limite ne seront pas considérés.